



Préparation au test probatoire du DE AMM

Calendrier de la préparation au test de MARCHE ET D'ORIENTATION du DE AMM

Cursus COMPLET ou Modules À LA CARTE

Pour optimiser la préparation du candidat, le CREPS de Vichy propose deux cursus, chacun précédant l'épreuve de Marche et Orientation. Néanmoins, il n'y a pas d'obligation pour le stagiaire de suivre tous les modules d'un même cursus, il peut s'inscrire librement aux modules souhaitées dans chacun des cursus.

CURSUS de formation 2025



Les inscriptions se font par MODULE sur notre site internet : [cliquez ici pour vous inscrire](#)
Sur le terrain les groupes sont de 10 stagiaires par formateur. Les exercices s'adaptent à chaque stagiaire, de peu à très expérimenté.

Coût : 12 euros de l'heure

Comment financer sa formation ?

Dans le cadre des aides à la formation professionnelle, il existe selon le statut du candidat, de nombreux dispositifs de prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques, les frais de restauration et d'hébergement restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

Où s'adresser ? <https://www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/> et <https://auvergne.profession-sport-loisirs.fr/>

- Jeunes de 18 à 26 ans : Missions locales
- Demandeurs d'emploi : France Travail
- Personne en situation de handicap : AGEFIPH, Cap emploi...
- Salariés : Service du personnel de l'entreprise, organisations professionnelles, fonds d'assurance formation

Vous avez des questions : Responsable pédagogique Michaël ROUX | 06 27 16 33 28 | michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr
Secrétariat de la formation Gabriella RAMILLIEN | 04 70 59 52 71 | gabriella.ramillien@creps-vichy.sports.gouv.fr

